

REITMANS

(CANADA) LIMITÉE

États financiers consolidés intermédiaires résumés non audités
Au 2 novembre 2019 et au 3 novembre 2018

REITMANS (CANADA) LIMITÉE
ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS DES RÉSULTATS

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)

		Pour les périodes de 13 semaines closes les		Pour les périodes de 39 semaines closes les	
	Note(s)	2 novembre 2019	3 novembre 2018	2 novembre 2019	3 novembre 2018
Ventes		222 336 \$	239 713 \$	640 309 \$	696 131 \$
Coût des biens vendus	5	106 444	103 268	299 949	305 736
Marge brute		115 892	136 445	340 360	390 395
Frais de vente et de distribution		111 607	111 170	324 824	336 650
Charges administratives		11 617	11 177	34 067	33 709
Dépréciation du goodwill	6	11 843	—	11 843	—
Résultat des activités d'exploitation		(19 175)	14 098	(30 374)	20 036
Produits financiers	12	533	1 186	2 735	5 120
Charges financières	12	6 241	2 890	14 412	3 761
(Perte) bénéfice avant impôt sur le résultat		(24 883)	12 394	(42 051)	21 395
(Recouvrement) charge d'impôt sur le résultat	11	(1 786)	3 521	(6 285)	5 703
(Perte nette) bénéfice net		(23 097) \$	8 873 \$	(35 766) \$	15 692 \$
(Perte) bénéfice par action	13				
De base		(0,47) \$	0,14 \$	(0,61) \$	0,25 \$
Dilué(e)		(0,47)	0,14	(0,61)	0,25

Les notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités font partie intégrante de ces états financiers.

REITMANS (CANADA) LIMITÉE
ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS DU RÉSULTAT GLOBAL

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens)

		Pour les périodes de 13 semaines closes les		Pour les périodes de 39 semaines closes les	
		2 novembre 2019	3 novembre 2018	2 novembre 2019	3 novembre 2018
Note(s)					
	(Perte nette) bénéfice net	(23 097) \$	8 873 \$	(35 766) \$	15 692 \$
	Autres éléments du résultat global				
	Éléments qui sont reclassés dans le résultat net ou qui sont susceptibles de l'être				
	Couvertures de flux de trésorerie (après impôt de 91 \$ pour la période de 13 semaines et de 75 \$ pour la période de 39 semaines close le 2 novembre 2019; après impôt de 154 \$ pour la période de 13 semaines et de 2 577 \$ pour la période de 39 semaines close le 3 novembre 2018)	9 (249)	(420)	(207)	7 021
	Écarts de conversion	9 13	(40)	(35)	(270)
	Total des autres éléments du résultat global	(236)	(460)	(242)	6 751
	Résultat global total	(23 333) \$	8 413 \$	(36 008) \$	22 443 \$

Les notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités font partie intégrante de ces états financiers.

REITMANS (CANADA) LIMITÉE
BILANS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens)

	Note(s)	2 novembre 2019	3 novembre 2018	2 février 2019
ACTIFS				
ACTIFS COURANTS				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4	67 346 \$	124 698 \$	112 518 \$
Titres négociables	12	—	58 233	49 690
Clients et autres débiteurs		7 801	6 019	7 897
Actif financier dérivé	15	252	4 518	1 900
Stocks	5	175 254	149 928	146 809
Charges payées d'avance		15 163	20 503	19 771
Total des actifs courants		265 816	363 899	338 585
ACTIFS NON COURANTS				
Immobilisations corporelles		89 463	99 219	95 921
Immobilisations incorporelles		19 546	19 494	21 639
Actifs au titre de droits d'utilisation	3 a)	193 797	—	—
Goodwill	6	—	11 843	11 843
Impôt sur le résultat différé		30 582	24 159	24 829
Total des actifs non courants		333 388	154 715	154 232
TOTAL DES ACTIFS		599 204 \$	518 614 \$	492 817 \$
PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES				
PASSIFS COURANTS				
Fournisseurs et autres créditeurs	7	111 072 \$	114 410 \$	98 842 \$
Passif financier dérivé	15	1 023	—	966
Produits différés	8	10 340	10 174	15 209
Impôt sur le résultat à payer		344	4 507	4 201
Partie courante des obligations locatives	3 a)	61 509	—	—
Total des passifs courants		184 288	129 091	119 218
PASSIFS NON COURANTS				
Fournisseurs et autres créditeurs	7	222	6 891	5 170
Crédits différés au titre des contrats de location		—	8 069	7 789
Obligations locatives	3 a)	141 704	—	—
Passif au titre des retraites		21 089	19 589	21 043
Total des passifs non courants		163 015	34 549	34 002
CAPITAUX PROPRES				
Capital social	9	27 406	38 397	38 397
Surplus d'apport		10 277	10 164	10 245
Résultats non distribués		215 744	305 243	292 239
Cumul des autres éléments du résultat global	9	(1 526)	1 170	(1 284)
Total des capitaux propres		251 901	354 974	339 597
TOTAL DES PASSIFS ET DES CAPITAUX PROPRES		599 204 \$	518 614 \$	492 817 \$

Les notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités font partie intégrante de ces états financiers.

REITMANS (CANADA) LIMITÉE
ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

(non audité)
(en milliers de dollars canadiens)

	Note(s)	Capital social	Surplus d'apport	Résultats non distribués	Cumul des autres éléments du résultat global	Total des capitaux propres
Solde au 3 février 2019		38 397 \$	10 245 \$	292 239 \$	(1 284) \$	339 597 \$
Ajustement lié à l'adoption de l'IFRS 16 (après impôt)	3 a)	—	—	767	—	767
Solde retraité au 3 février 2019		38 397	10 245	293 006	(1 284)	340 364
Perte nette		—	—	(35 766)	—	(35 766)
Total des autres éléments du résultat global	9	—	—	—	(242)	(242)
Résultat global total pour la période		—	—	(35 766)	(242)	(36 008)
Charge de rémunération fondée sur des actions	10	—	32	—	—	32
Dividendes	9	—	—	(8 776)	—	(8 776)
Achat d'actions de catégorie A sans droit de vote aux termes de l'importante offre publique de rachat	9	(10 991)	—	—	—	(10 991)
Excédent du prix d'achat des actions de catégorie A sans droit de vote sur leur valeur comptable	9	—	—	(32 720)	—	(32 720)
Total des (distributions versées aux) apports des propriétaires de la société		(10 991)	32	(41 496)	—	(52 455)
Solde au 2 novembre 2019		27 406 \$	10 277 \$	215 744 \$	(1 526) \$	251 901 \$
Solde au 4 février 2018		38 397 \$	10 119 \$	297 895 \$	(5 581) \$	340 830 \$
Ajustement lié à l'adoption de l'IFRS 15 (après impôt)		—	—	1 157	—	1 157
Solde retraité au 4 février 2018		38 397	10 119	299 052	(5 581)	341 987
Bénéfice net		—	—	15 692	—	15 692
Total des autres éléments du résultat global	9	—	—	—	6 751	6 751
Résultat global total pour la période		—	—	15 692	6 751	22 443
Charge de rémunération fondée sur des actions	10	—	45	—	—	45
Dividendes	9	—	—	(9 501)	—	(9 501)
Total des apports des (distributions versées aux) propriétaires de la société		—	45	(9 501)	—	(9 456)
Solde au 3 novembre 2018		38 397 \$	10 164 \$	305 243 \$	1 170 \$	354 974 \$

Les notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités font partie intégrante de ces états financiers.

(en milliers de dollars canadiens)

Les notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités font partie intégrante de ces états financiers.

REITMANS (CANADA) LIMITÉE
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES
RÉSUMÉS
(non audité)

1. ENTITÉ PRÉSENTANT L'INFORMATION FINANCIÈRE

Reitmans (Canada) Limitée (la « société ») est une société domiciliée au Canada et elle a été constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. L'adresse enregistrée de la société est le 155, rue Wellington Ouest, 40^e étage, Toronto (Ontario) M5V 3J7. La principale activité de la société est la vente au détail de vêtements pour dames.

2. RÈGLES DE PRÉSENTATION

a) Déclaration de conformité

Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités ont été dressés selon les Normes internationales d'information financière (International Financial Reporting Standards ou « IFRS ») telles que publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »), conformément aux méthodes comptables suivies par la société lors de l'établissement de ses derniers états financiers consolidés annuels audités, sauf dans les cas mentionnés ci-après. Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités ont été préparés selon les IFRS, conformément à l'IAS 34, *Information financière intermédiaire*. Certains renseignements, notamment les notes afférentes, qui sont habituellement présentées dans les états financiers consolidés annuels audités dressés conformément aux IFRS, ont été omis ou résumés. Par conséquent, les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités ne présentent pas toute l'information devant figurer dans les états financiers annuels complets et, à cet effet, ils doivent être lus à la lumière des états financiers consolidés annuels audités pour l'exercice clos le 2 février 2019, et des notes y afférentes.

La publication des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités a été autorisée par le conseil d'administration en date du 4 décembre 2019.

b) Base d'évaluation

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités ont été établis au coût historique, sauf pour ce qui est des éléments importants suivants :

- les titres négociables et instruments financiers dérivés sont évalués à la juste valeur;
- les obligations locatives sont initialement évaluées à la valeur actualisée des paiements de loyers qui n'ont pas été effectués en date du début du contrat de location;
- le passif au titre des retraites est comptabilisé comme étant la valeur actualisée de l'obligation au titre de prestations définies diminuée de la juste valeur des actifs du régime;
- les passifs au titre des accords de paiement fondé sur des actions réglées en trésorerie sont évalués conformément à l'IFRS 2, *Paiement fondé sur des actions*.

c) Saisonnalité des activités intermédiaires

Le commerce de détail est saisonnier et les résultats d'exploitation d'une période intermédiaire donnée ne sont pas nécessairement indicatifs des résultats d'exploitation de l'exercice complet ou d'une autre période future.

d) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Les montants des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités sont libellés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle de la société. Toutes les informations financières présentées en dollars canadiens ont été arrondies au millier de dollars près, à l'exception des montants par action.

e) Estimations, jugement et hypothèses

L'établissement d'états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités conformément aux IFRS exige que la direction ait recours à son jugement, fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables ainsi que sur la valeur comptable des actifs et des passifs, sur les informations relatives aux actifs et aux passifs éventuels à la date des états financiers consolidés de même que sur la valeur comptable des produits et des charges de la période visée. Ces estimations et hypothèses reposent sur l'expérience historique, d'autres facteurs pertinents et les attentes par rapport à l'avenir et sont passées en revue régulièrement. Toute révision des estimations comptables est constatée dans la période au cours de laquelle les estimations sont revues ainsi que dans les périodes futures touchées par ces révisions. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Dans le cadre de l'établissement des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités, les jugements significatifs posés par la direction par suite de l'application des méthodes comptables de la société ainsi que les principales sources d'estimation relative à l'incertitude étaient les mêmes que ceux appliqués et décrits dans les états financiers consolidés annuels audités de la société pour l'exercice clos le 2 février 2019, à l'exception de ce qui suit au titre de l'application de l'IFRS 16, *Contrats de location*.

Jugements posés relativement aux nouvelles méthodes comptables appliquées

La direction pose un jugement, contrat par contrat, pour déterminer la durée appropriée de location. La direction tient compte de tous les faits et circonstances pertinents faisant que la société a un avantage économique à exercer une option de renouvellement ou à ne pas exercer une option de résiliation, y compris les investissements dans des améliorations locatives de grande envergure ou le rendement des magasins. Les périodes couvertes par les options de renouvellement sont prises en compte dans la durée du contrat de location seulement si la direction a une certitude raisonnable de procéder au renouvellement.

La direction considère la certitude raisonnable comme un seuil élevé. Les changements à l'environnement économique ou au secteur du détail peuvent avoir une incidence sur les évaluations de la durée d'un contrat de location effectuées par la direction, et tout changement aux estimations effectuées par la direction de la durée d'un contrat de location pourrait avoir une incidence importante sur le bilan consolidé et l'état consolidé des résultats de la société.

Principales sources d'incertitude relative aux estimations

Pour déterminer la valeur comptable des actifs au titre de droits d'utilisation et des obligations locatives, la société doit estimer le taux d'emprunt marginal propre à chaque actif loué s'il n'est pas possible de déterminer facilement le taux d'intérêt implicite du contrat de location. La direction détermine le taux d'emprunt marginal de chaque actif loué en tenant compte de la solvabilité de la société, de la garantie, de la durée et de la valeur de l'actif loué sous-jacent, et de l'environnement économique dans lequel l'actif loué est exploité. Les taux d'emprunt marginaux peuvent être modifiés en raison de changements macroéconomiques dans l'environnement.

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

À l'exception de ce qui est décrit ci-après, les principales méthodes comptables présentées dans les états financiers consolidés annuels audités de la société pour l'exercice clos le 2 février 2019 ont été appliquées uniformément lors de l'établissement des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

a) Adoption de nouvelles normes comptables

IFRS 16, Contrats de location

En janvier 2016, l'IASB a publié l'IFRS 16, *Contrats de location* (l'« IFRS 16 »), qui remplace l'IAS 17, *Contrats de location* et les interprétations connexes. La norme instaure un modèle unique de comptabilisation par le preneur et oblige ce dernier à comptabiliser les actifs et les passifs liés à tous les contrats de location d'une durée de plus de 12 mois, à moins que la valeur de l'actif sous-jacent soit faible. Le preneur est tenu de comptabiliser un actif lié au droit d'utilisation de l'actif sous-jacent et un passif lié au contrat de location qui représente son obligation d'effectuer des paiements de loyers. Les bailleurs continuent de classer les contrats de location en tant que contrat de location-financement ou en tant que contrat de location simple. D'autres aspects du modèle de comptabilisation des contrats de location ont été touchés, y compris la définition d'un contrat de location. Des dispositions transitoires ont également été prévues. L'IFRS 16 est entrée en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019.

La société a adopté la norme pour l'exercice ouvert le 3 février 2019 et elle a appliqué les exigences de la norme au moyen de l'approche rétrospective modifiée, de sorte que l'incidence cumulée de l'application initiale a été comptabilisée dans le solde d'ouverture des résultats non distribués le 3 février 2019, sans retraitement de la période correspondante. Suivant la méthode rétrospective modifiée, la société a choisi d'utiliser les mesures de simplification suivantes permises aux termes de l'IFRS 16 :

- la société n'a pas réapprécié si un contrat est ou contient un contrat de location à la date de première application et a plutôt appliqué l'IFRS 16 aux contrats qu'elle avait antérieurement identifiés comme des contrats de location en application de l'IAS 17, *Contrats de location*;
- la société s'est appuyée sur l'évaluation de la provision pour contrats de location déficitaires aux termes de l'IAS 37, *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels*, au lieu d'effectuer un test de dépréciation;
- la société a exclu les coûts directs initiaux de l'évaluation des actifs au titre de droits d'utilisation à la date de première application;

- la société a utilisé des connaissances acquises a posteriori pour déterminer la durée d'un contrat de location à la date de première application.

Le tableau qui suit présente un sommaire de l'incidence de l'adoption de l'IFRS 16 sur certains éléments du bilan consolidé de la société au 3 février 2019 :

	Au 2 février 2019	Ajustements transitoires	Au 3 février 2019
Actifs courants			
Clients et autres débiteurs	7 897 \$	150 \$	8 047 \$
Charges payées d'avance	19 771	(6 193)	13 578
Actifs non courants			
Actifs au titre de droits d'utilisation ¹⁾	—	210 852	210 852
Investissement net à recevoir	—	425	425
Impôt sur le résultat différé	24 829	(283)	24 546
Passifs courants			
Fournisseurs et autres créditeurs	98 842	(1 719)	97 123
Partie courante des obligations locatives ²⁾	—	58 034	58 034
Passifs non courants			
Fournisseurs et autres créditeurs	5 170	(4 766)	404
Crédits différés au titre des contrats de location	7 789	(7 789)	—
Obligations locatives ²⁾	—	160 424	160 424
Capitaux propres			
Résultats non distribués	292 239	767	293 006

- 1) Au 2 novembre 2019, les actifs au titre de droits d'utilisation ont diminué de 17 055 \$ pour s'établir à 193 797 \$ en raison d'ajouts de contrats de location de 35 814 \$, contrés par une dépréciation et un amortissement de 52 869 \$ pour la période de 39 semaines close à cette date.
- 2) Au 2 novembre 2019, les obligations locatives ont diminué de 15 245 \$ pour s'établir à 203 213 \$ en raison d'ajouts de contrats de location de 35 814 \$ et de charges d'intérêts de 5 696 \$, contrés par des paiements de loyers de 56 755 \$ au cours de la période de 39 semaines close à cette date.

Au 3 février 2019, la société a utilisé ses taux d'emprunt marginaux pour évaluer ses obligations locatives. Le taux d'emprunt marginal moyen pondéré était de 3,51 % à la date d'adoption.

Le tableau qui suit présente le rapprochement des engagements découlant de contrats de location simple présentés en application de l'IAS 17 au 2 février 2019 et des obligations locatives comptabilisées le 3 février 2019.

Engagements découlant de contrats de location simple des magasins et des bureaux	244 024 \$
Autres engagements découlant de contrats de location simple	6 452
Total des engagements découlant de contrats de location simple présentés au 2 février 2019	250 476
Autres contrats de service	(4 061)
Paielements de loyers variables qui ne sont pas fonction d'un indice ou d'un taux	(1 311)
Engagements découlant de contrats de location simple conclus à compter du 3 février 2019	(2 870)
Options de prolongation pour lesquelles il existe une certitude raisonnable qu'elles seront exercées	1 783
Exemption relative à la comptabilisation des contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur	(33)
Obligations locatives comptabilisées au 3 février 2019 – montant non actualisé	243 984 \$
Montant actualisé au moyen du taux d'emprunt marginal au 3 février 2019	218 458 \$
Partie courante des obligations locatives	58 034 \$
Partie non courante des obligations locatives	160 424
Total des obligations locatives	218 458 \$

En raison de l'adoption de l'IFRS 16, la société a mis à jour ses méthodes comptables au titre des contrats de location comme suit.

La société comptabilise un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation locative selon la valeur actuelle des paiements de loyers futurs lorsqu'un actif loué est mis à la disposition de la société. Les paiements de loyers comprennent les paiements de loyers fixes, les paiements fixes de loyers en substance et les paiements de loyers variables qui sont fonction d'un indice ou d'un taux, diminués de tout avantage incitatif à la location à recevoir. Les paiements de loyers sont actualisés selon le taux d'intérêt implicite du contrat de location ou le taux d'emprunt marginal du preneur. En général, la société utilise le taux d'emprunt marginal du preneur pour mesurer la valeur actualisée. Les paiements de loyers sont actualisés sur la durée du contrat de location, ce qui comprend la durée fixe et les options de renouvellement que la société a la certitude raisonnable d'exercer. Les paiements de loyers sont répartis entre les obligations locatives et les charges financières, lesquelles sont comptabilisées pour la durée du contrat de location dans les charges locatives de l'état consolidé des résultats.

Si un contrat comprend des composantes locatives et des composantes non locatives, la société répartira la contrepartie prévue au contrat entre toutes les composantes locatives sur la base de leur prix distinct relatif et du prix distinct de l'ensemble des composantes non locatives. La proportion des prix distincts relatifs est déterminée en maximisant le cours le plus observable pour un bien ou un service similaire.

Les paiements de loyers pour les actifs exemptés aux termes de l'exemption à court terme et les paiements variables qui ne sont pas fonction d'un indice ou d'un taux sont comptabilisés dans les frais de vente, de distribution et les charges administratives à mesure qu'ils sont engagés.

Les actifs au titre de droits d'utilisation sont évalués au coût, diminués du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur, et ajustés pour tenir compte de la réévaluation des obligations locatives. Le coût s'entend de l'évaluation initiale de l'obligation locative majorée des coûts directs initiaux et des paiements de loyers effectués au plus tard à la date de début. Les actifs au titre de droits d'utilisation sont dépréciés selon le mode linéaire sur la durée la plus courte entre la durée du contrat de location et la durée d'utilité.

Dans le cas d'un contrat de sous-location pour lequel la société est le bailleur intermédiaire, elle doit déterminer si le contrat de sous-location constitue un contrat de location-financement ou un contrat de location simple en ce qui a trait à l'actif au titre du droit d'utilisation. Un contrat de sous-location constitue un contrat de location-financement si la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à l'actif au titre du droit d'utilisation du contrat de location principal a été transférée au preneur du contrat de sous-location et la société comptabilise le contrat de sous-location comme deux contrats distincts. La société décomptabilise l'actif au titre du droit d'utilisation qui correspond au contrat de location principal et elle comptabilise un investissement net dans le contrat de sous-location sous forme de contrat de location-financement ainsi que des produits d'intérêts correspondant dans les produits financiers de l'état consolidé des résultats, en plus d'un investissement net à recevoir dans les clients et autres débiteurs du bilan consolidé.

Modification, réduction ou liquidation d'un régime (modifications d'IAS 19)

Le 7 février 2018, l'IASB a publié le document *Modification, réduction ou liquidation d'un régime* (modifications d'IAS 19). Les modifications s'appliquent aux modifications, réductions ou liquidations de régimes qui auront lieu à compter du 1^{er} janvier 2019 ou de la date à laquelle elles seront appliquées pour la première fois (l'application anticipée est permise).

Les modifications de l'IAS 19 clarifient le fait que :

- lors de la modification, de la réduction ou de la liquidation d'un régime à prestations définies, une société doit maintenant utiliser des hypothèses actuarielles à jour afin de déterminer le coût des services rendus au cours de la période et les intérêts nets pour la période;
- l'effet du plafond de l'actif n'est pas pris en compte dans le calcul du gain ou de la perte sur la liquidation d'un régime.

La société a adopté les modifications de l'IAS 19 dans ses états financiers de l'exercice ouvert le 3 février 2019. L'adoption de cette norme n'a eu aucune incidence sur les états financiers consolidés de la société.

4. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

	2 novembre 2019	3 novembre 2018	2 février 2019
Trésorerie	63 829 \$	123 386 \$	107 801 \$
Dépôts à court terme	3 517	1 312	4 717
	67 346 \$	124 698 \$	112 518 \$

La trésorerie de la société détenue auprès des banques porte intérêt à des taux variables. Les dépôts à court terme au 2 novembre 2019 portaient intérêt à un taux de 0,6 % (1,0 % au 3 novembre 2018; 1,1 % au 2 février 2019).

5. STOCKS

Au cours des périodes de 13 et de 39 semaines closes le 2 novembre 2019, les stocks comptabilisés à titre de coût des biens vendus se sont élevés à 103 391 \$ et à 293 695 \$, respectivement (100 125 \$ et 297 154 \$ pour les périodes de 13 et de 39 semaines closes le 3 novembre 2018). De plus, pour les périodes de 13 et de 39 semaines closes le 2 novembre 2019, la société a comptabilisé dans le coût des biens vendus un montant respectif de 3 053 \$ et de 6 254 \$ (3 143 \$ et 8 582 \$ pour les périodes de 13 et de 39 semaines closes le 3 novembre 2018) au titre de la dépréciation des stocks du fait que la valeur nette de réalisation était inférieure au coût. Aucune dépréciation des stocks constatée au cours des périodes précédentes n'a fait l'objet d'une reprise.

Un retour d'actif au titre du droit de récupérer les biens retournés de 2 511 \$ a été inclus dans les stocks au 2 novembre 2019 (1 904 \$ au 3 novembre 2018; 1 248 \$ au 2 février 2019).

6. GOODWILL

Aux fins du test de dépréciation, le goodwill a été affecté à un des groupes d'unités génératrices de trésorerie (« UGT »), soit la bannière Addition Elle.

Le goodwill est soumis à un test de dépréciation chaque année à la date de clôture de l'exercice, ou plus souvent si des événements ou des circonstances laissent croire qu'il pourrait avoir subi une perte de valeur. Étant donné la baisse de rentabilité de la bannière Addition Elle par rapport aux prévisions et aux périodes antérieures, la société a déterminé qu'un test de dépréciation intermédiaire au 2 novembre 2019 s'imposait. Pour évaluer si le goodwill a perdu de la valeur, la valeur comptable de l'UGT Addition Elle a été comparée à sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable correspond à la valeur la plus élevée entre la valeur d'utilité et la juste valeur diminuée des coûts de vente.

Au 2 novembre 2019, la valeur recouvrable de l'UGT de la bannière Addition Elle a été déterminée en fonction de sa valeur d'utilité et calculée en actualisant les flux de trésorerie futurs générés par l'utilisation continue. Les flux de trésorerie projetés sur une période de trois ans ont été utilisés et ajustés en fonction d'une valeur finale. Pour l'exercice 2021, les projections des flux de trésorerie ont été établies en fonction de l'expérience passée et des résultats d'exploitation réels, et un taux de croissance des ventes de 1 % a été utilisé pour les exercices 2022 et 2023. La valeur finale est fondée sur le taux de croissance moyen à long terme du secteur, estimé à 1 %. Les flux de trésorerie projetés ont été actualisés selon un taux après impôt de 13,5 %. Le taux d'actualisation a été estimé en fonction du coût moyen pondéré du capital (le « CMPC »), lequel était fondé sur un taux sans risque, une prime de risque lié aux capitaux propres ajustée pour tenir compte des bêtas de sociétés cotées en bourse comparables, une prime de risque non systématique, un coût de la dette après impôt basé sur le rendement des obligations des sociétés et la structure du capital de la société.

Par suite du test, la société a comptabilisé une perte de valeur du goodwill de 11 843 \$ pour les périodes de 13 et 39 semaines closes le 2 novembre 2019, ramenant la valeur comptable à néant.

7. FOURNISSEURS ET AUTRES CRÉDITEURS

	2 novembre 2019	3 novembre 2018	2 février 2019
Dettes fournisseurs	77 657 \$	76 749 \$	73 776 \$
Créditeurs au titre des avantages du personnel	21 826	23 250	20 276
Autres créditeurs non commerciaux	5 954	8 151	499
Passif au titre du remboursement futur	5 287	4 497	2 746
Créditeurs relatifs aux locaux	570	5 320	6 378
Contrats déficitaires ¹⁾	—	3 334	337
	111 294	121 301	104 012
Moins la partie non courante	222	6 891	5 170
	111 072 \$	114 410 \$	98 842 \$

La partie non courante des fournisseurs et autres créditeurs comprend les montants suivants :

	2 novembre 2019	3 novembre 2018	2 février 2019
Loyers différés et autres créditeurs relatifs aux locaux	222 \$	5 098 \$	4 825 \$
Contrats déficitaires	—	1 632	256
Unités d'actions liées à la performance	—	161	89
Total de la partie non courante des fournisseurs et autres créditeurs	222 \$	6 891 \$	5 170 \$

1) En raison de la décision de fermer ses magasins Hyba, pour l'exercice clos le 2 février 2019, la société a comptabilisé une provision au titre des contrats déficitaires liés à ces magasins. Pour la période de 39 semaines close le 2 novembre 2019, la provision au titre des contrats déficitaires a été ramenée à néant en raison des montants payés et repris au cours de la période. Pour les périodes de 13 et de 39 semaines closes le 3 novembre 2018, la provision au titre des contrats déficitaires (courante et non courante) a augmenté de 812 \$ et de 1 137 \$, respectivement, en raison des provisions supplémentaires et des changements aux montants actualisés, contrebalancés par une diminution de 428 \$ et de 677 \$, respectivement, au titre des montants repris au cours de la période. Pour l'exercice clos le 2 février 2019, la provision au titre des contrats déficitaires (courante et non courante) a diminué de 2 537 \$ en raison des montants payés et repris au cours de l'exercice.

8. PRODUITS DIFFÉRÉS

	2 novembre 2019	3 novembre 2018	2 février 2019
Programmes de fidélisation de la clientèle	1 292 \$	1 969 \$	1 360 \$
Cartes-cadeaux non utilisées	9 048	8 205	13 849
	10 340 \$	10 174 \$	15 209 \$

9. CAPITAL SOCIAL ET AUTRES COMPOSANTES DES CAPITAUX PROPRES

	Pour les périodes de 39 semaines closes les			
	2 novembre 2019		3 novembre 2018	
	Nombre d'actions (en milliers)	Valeur comptable	Nombre d'actions (en milliers)	Valeur comptable
Actions ordinaires				
Solde à l'ouverture et à la clôture de la période	13 440	482 \$	13 440	482 \$
Actions de catégorie A sans droit de vote				
Solde à l'ouverture de la période	49 890	37 915	49 890	37 915
Achat d'actions aux termes de l'importante offre publique de rachat	(14 463)	(10 991)	—	—
Solde à la clôture de la période	35 427	26 924	49 890	37 915
Total du capital social	48 867	27 406 \$	63 330	38 397 \$

Capital social autorisé

La société a autorisé aux fins d'émission un nombre illimité d'actions ordinaires et d'actions de catégorie A sans droit de vote. Ni les actions ordinaires ni les actions de catégorie A sans droit de vote n'ont de valeur nominale. Toutes les actions émises sont entièrement libérées.

Les actions ordinaires et les actions de catégorie A sans droit de vote de la société ont égalité de rang en ce qui concerne le droit qu'elles confèrent de recevoir des dividendes ou de participer à la distribution d'actifs de la société. Toutefois, dans le cas d'un dividende en actions, les porteurs d'actions de catégorie A sans droit de vote auront le droit de recevoir des actions de catégorie A sans droit de vote et les porteurs d'actions ordinaires auront le droit de recevoir des actions ordinaires.

Achat d'actions aux termes d'une importante offre publique de rachat

Le 17 juin 2019, la société a annoncé les modalités de son importante offre publique de rachat (l'« offre ») visant le rachat aux fins d'annulation d'au plus 15 000 000 de ses actions de catégorie A sans droit de vote émises et en circulation au prix de 3,00 \$ par action. L'offre a commencé le 20 juin 2019 et pris fin le 26 juillet 2019. Dans le cadre de cette offre, la société a racheté 14 462 944 actions de catégorie A sans droit de vote d'une valeur comptable de 10 991 \$ pour une contrepartie totale de 43 711 \$ (compte tenu des coûts de transaction connexes de 322 \$), qui ont ensuite été annulées.

L'excédent du prix d'achat sur la valeur comptable des actions, soit 32 720 \$, a été porté en réduction des résultats non distribués.

Cumul des autres éléments du résultat global

Le cumul des autres éléments du résultat global se détaille comme suit :

	Couvertures de flux de trésorerie	Écarts de conversion	Cumul des autres éléments du résultat global
Solde au 3 février 2019	(352) \$	(932) \$	(1 284) \$
Variation nette de la juste valeur des couvertures de flux de trésorerie (après impôt de 234 \$)	649	–	649
Transfert dans les stocks du profit réalisé sur les couvertures de flux de trésorerie (après impôt de 309 \$)	(856)	–	(856)
Variation des écarts de change	–	(35)	(35)
Solde au 2 novembre 2019	<u>(559) \$</u>	<u>(967) \$</u>	<u>(1 526) \$</u>
Solde au 4 février 2018	(4 923) \$	(658) \$	(5 581) \$
Variation nette de la juste valeur des couvertures de flux de trésorerie (après impôt de 773 \$)	2 106	–	2 106
Transfert dans les stocks de la perte réalisée sur les couvertures de flux de trésorerie (après impôt de 1 804 \$)	4 915	–	4 915
Variation des écarts de change	–	(270)	(270)
Solde au 3 novembre 2018	<u>2 098 \$</u>	<u>(928) \$</u>	<u>1 170 \$</u>

Dividendes

La société a déclaré et payé les dividendes suivants :

	Pour les périodes de 13 semaines closes les		Pour les périodes de 39 semaines closes les	
	2 novembre 2019	3 novembre 2018	2 novembre 2019	3 novembre 2018
Actions ordinaires et actions de catégorie A sans droit de vote	2 442 \$	3 167 \$	8 776 \$	9 501 \$
Dividende par action	<u>0,05 \$</u>	<u>0,05 \$</u>	<u>0,15 \$</u>	<u>0,15 \$</u>

10. PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS

Plan d'options sur actions

Aux termes du plan d'options sur actions, la société peut, à sa seule discrétion, attribuer des options sur actions ou des droits à l'appréciation d'actions. Le plan d'options sur actions modifié permet à la société d'émettre, de temps à autre, l'équivalent d'au plus 10 % de ses actions de catégorie A sans droit de vote en circulation, par suite de l'exercice d'options attribuées aux termes du plan, à ses principaux dirigeants et à son personnel clé. Aux termes du plan modifié, l'attribution des options et le délai d'acquisition des droits liés à ces options, qui est habituellement d'au plus 4 ans (antérieurement, d'au plus 5 ans), sont à la discrétion du conseil d'administration, la durée maximale des options étant d'au plus 7 ans (antérieurement, d'au plus 10 ans). Le prix d'exercice à payer pour chaque action de catégorie A sans droit de vote visée par une option sur actions est déterminé par le conseil d'administration à la date d'attribution, mais ce prix ne peut être inférieur au cours de clôture de l'action de la société le jour de bourse précédant immédiatement la date de prise d'effet de l'attribution. Les droits à l'appréciation d'actions donnent droit aux principaux dirigeants et au personnel clé de recevoir un paiement en trésorerie correspondant à l'augmentation du cours des actions de catégorie A sans droit de vote de la société depuis la date d'attribution à la date d'acquisition des droits. Aucun droit à l'appréciation d'actions n'a été attribué ni n'est en circulation.

Toutes les options en circulation, émises avant la date d'entrée en vigueur du plan modifié, continuent d'être acquises selon les modalités du plan antérieur et demeurent assujetties à ce dernier.

La variation des options sur actions en circulation se présente comme suit :

	Pour les périodes de 13 semaines closes les		Pour les périodes de 39 semaines closes les		Pour les périodes de 13 semaines closes les		Pour les périodes de 39 semaines closes les	
	2 novembre 2019		3 novembre 2018		2 novembre 2019		3 novembre 2018	
	Options (en milliers)	Prix d'exercice moyen pondéré	Options (en milliers)	Prix d'exercice moyen pondéré	Options (en milliers)	Prix d'exercice moyen pondéré	Options (en milliers)	Prix d'exercice moyen pondéré
En circulation à l'ouverture de la période	1 830	8,14 \$	2 071	7,91 \$	1 938	8,06 \$	2 401	7,81 \$
Renonciation	(50)	6,75	(133)	5,78	(158)	6,65	(463)	6,79
En circulation à la clôture de la période	1 780	8,18 \$	1 938	8,06 \$	1 780	8,18 \$	1 938	8,06 \$
Options exerçables à la clôture de la période	1 571	8,42 \$	1 403	8,73 \$	1 571	8,42 \$	1 403	8,73 \$

Aucune option sur actions n'a été attribuée ou exercée au cours des périodes de 13 et de 39 semaines closes le 2 novembre 2019 et le 3 novembre 2018. Le coût des options sur actions attribuées est passé en charges sur la période d'acquisition des droits en fonction de la juste valeur estimée à la date de l'attribution, calculée au moyen du modèle Black-Scholes.

Pour les périodes de 13 et de 39 semaines closes le 2 novembre 2019, la société a comptabilisé une charge de rémunération respective de 3 \$ et de 32 \$ relativement à son régime d'options sur actions (7 \$ et 45 \$ pour les périodes de 13 et de 39 semaines closes le 3 novembre 2018) ainsi qu'un crédit au surplus d'apport correspondant.

Unités d'actions liées à la performance (réglées en trésorerie)

La société offre un régime d'unités d'actions liées à la performance (« UAP ») destiné à ses cadres dirigeants et principaux dirigeants, régime qui leur donne droit de recevoir un paiement en trésorerie. Les UAP deviennent acquises si les conditions de performance non liées au marché préétablies évaluées sur une période de trois exercices (la « période de performance ») sont respectées. Le nombre d'UAP dont les droits peuvent devenir acquis peut aller jusqu'à 1,5 fois le nombre réel d'UAP attribuées si une performance exceptionnelle est atteinte. Lors du règlement des UAP acquises, le paiement en trésorerie sera égal au nombre d'UAP multiplié par la juste valeur des actions ordinaires de la société, calculée en utilisant le cours du marché moyen pondéré des cinq jours de bourse commençant cinq jours de bourse suivant le jour où la société publie ses résultats financiers pour la période de performance.

Le 10 avril 2019, la société a attribué 440 000 UAP à un prix moyen pondéré par action de 3,23 \$ (481 000 UAP à un prix moyen pondéré par action de 4,06 \$ pour la période de 39 semaines close le 3 novembre 2018).

La variation du nombre d'UAP en circulation se présente comme suit :

	Pour les périodes de 13 semaines closes les		Pour les périodes de 39 semaines closes les	
	2 novembre 2019	3 novembre 2018	2 novembre 2019	3 novembre 2018
	UAP (en milliers)	UAP (en milliers)	UAP (en milliers)	UAP (en milliers)
En circulation à l'ouverture de la période	916	883	770	546
Attribution	—	—	440	481
Renonciation	(69)	(81)	(180)	(225)
Échéance	—	—	(183)	—
En circulation à la clôture de la période	847	802	847	802

Au 2 novembre 2019, la société ne prévoyait pas respecter les conditions de performance minimales non liées au marché exigées pour que toutes les UAR émises deviennent acquises. La société a comptabilisé un recouvrement de la charge de rémunération fondée sur des actions liée aux UAP de 95 \$ dans les frais de vente et de distribution et de 32 \$ dans les charges administratives pour la période de 13 semaines close le 2 novembre 2019 (66 \$ dans les frais de vente et de distribution et 23 \$ dans les charges administratives pour la période de 39 semaines close le 2 novembre 2019), ainsi qu'une variation correspondante dans les autres créditeurs non courants.

Au 3 novembre 2018, la société a comptabilisé une charge de rémunération fondée sur des actions liée aux UAP de 20 \$ et de 117 \$ dans les frais de vente et de distribution et de 4 \$ et 44 \$ dans les charges administratives pour les périodes de 13 et de 39 semaines closes le 3 novembre 2018, respectivement, ainsi qu'une variation correspondante dans les autres créditeurs non courants.

11. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

Lors de périodes intermédiaires, la provision pour impôt sur le résultat repose sur une estimation du bénéfice qui sera généré pour un exercice complet et elle est ajustée en fonction de l'incidence de la variation nette de la juste valeur et de la perte à la sortie de titres négociables, et de la perte de valeur du goodwill. Les taux d'impôt sur le résultat effectifs annuels moyens estimés sont réévalués chaque date de clôture d'une période intermédiaire en fonction du bénéfice projeté pour l'exercice complet. Dans la mesure où les prévisions diffèrent des résultats réels, des ajustements sont comptabilisés lors de périodes ultérieures.

12. PRODUITS FINANCIERS ET CHARGES FINANCIÈRES

	Pour les périodes de 13 semaines closes les		Pour les périodes de 39 semaines closes les	
	2 novembre 2019	3 novembre 2018	2 novembre 2019	3 novembre 2018
Produits de dividendes liés aux titres négociables	138 \$	584 \$	1 427 \$	1 841 \$
Produits d'intérêts	363	602	1 308	1 449
Profit de change	32	–	–	1 830
Produits financiers	533	1 186	2 735	5 120
Charges d'intérêts sur les obligations locatives	1 832	–	5 696	–
Variation nette de la juste valeur et de la perte à la sortie de titres négociables ¹⁾	4 409	2 696	8 264	3 761
Perte de change	–	194	452	–
Charges financières	6 241	2 890	14 412	3 761
(Charges financières nettes) produits financiers nets comptabilisé(e)s dans le résultat net	(5 708) \$	(1 704) \$	(11 677) \$	1 359 \$

1) Entre le 15 août 2019 et le 28 août 2019, la société a cédé son portefeuille de titres négociables pour un produit de 41 425 \$.

13. (PERTE) BÉNÉFICE PAR ACTION

Le calcul (de la perte) du bénéfice de base et dilué(e) par action est fondé sur une perte nette de 23 097 \$ et de 35 766 \$, respectivement, pour les périodes de 13 et de 39 semaines closes le 2 novembre 2019 (bénéfice net de 8 873 \$ et de 15 962 \$, respectivement, pour les périodes de 13 et de 39 semaines closes le 3 novembre 2018).

Le nombre d'actions (en milliers) utilisé dans le calcul (de la perte) du bénéfice par action se présente comme suit :

	Pour les périodes de 13 semaines closes les		Pour les périodes de 39 semaines closes les	
	2 novembre 2019	3 novembre 2018	2 novembre 2019	3 novembre 2018
Nombre moyen pondéré d'actions – de base	48 867	63 330	58 350	63 330
Nombre moyen pondéré d'actions – dilué	48 867	63 330	58 350	63 330

Le calcul du nombre moyen pondéré d'actions tient compte du rachat et de l'annulation de 14 462 944 actions de catégorie A sans droit de vote dont il est question à la note 9.

Pour les périodes de 13 et de 39 semaines closes le 2 novembre 2019 et le 3 novembre 2018, toutes les options sur actions étaient exclues du calcul (de la perte) du bénéfice dilué(e) par action, celles-ci étant réputées avoir un effet antidilutif.

La valeur de marché moyenne des actions de la société aux fins du calcul de l'effet dilutif des options sur actions est fondée sur les cours du marché pour la période au cours de laquelle les options étaient en circulation.

14. INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

	2 novembre 2019	3 novembre 2018	2 février 2019
Opérations sans effet sur la trésorerie			
Entrées d'immobilisations corporelles et incorporelles inclues dans les fournisseurs et autres créditeurs	717 \$	740 \$	1 133 \$

Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles et les pertes de valeur comprennent des radiations d'immobilisations corporelles liées à la fermeture de magasins, et des charges au titre des pertes de valeur sur des actifs de 957 \$ et de 3 245 \$ pour les périodes de 13 et de 39 semaines closes le 2 novembre 2019 (246 \$ et 2 445 \$ pour les périodes de 13 et de 39 semaines closes le 3 novembre 2018, respectivement). La perte de valeur liée aux immobilisations corporelles et aux actifs au titre de droits d'utilisation est attribuable à la baisse de rentabilité enregistrée par des magasins individuels (unités génératrices de trésorerie, « UGT »). Par ailleurs, au cours des périodes de 13 et de 39 semaines closes le 2 novembre 2019, aucune charge au titre des pertes de valeur sur des actifs n'a été reprise à la suite d'un accroissement de la rentabilité de certaines UGT (reprise de 409 \$ pour les périodes de 13 et de 39 semaines closes le 3 novembre 2018). Les pertes de valeur nettes ont été comptabilisées dans les frais de vente et de distribution.

15. INSTRUMENTS FINANCIERS

Classement comptable et justes valeurs

Le tableau suivant présente les valeurs comptables et les justes valeurs des actifs financiers et des passifs financiers, y compris leur niveau dans la hiérarchie de la juste valeur. Il ne comporte pas d'information sur la juste valeur pour les actifs financiers et les passifs financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur si la valeur comptable constitue une estimation raisonnable de la juste valeur. La société a déterminé que la juste valeur de ses actifs et passifs financiers courants (autres que ceux énumérés ci-dessous) se rapproche de leur valeur comptable respective aux dates de clôture en raison de l'échéance à court terme de ces instruments financiers.

2 novembre 2019							
	Valeur comptable				Juste valeur		
	Juste valeur par le biais du résultat net	Juste valeur des instruments de couverture	Coût amorti	Total	Niveau 1	Niveau 2	Total
Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net							
Actif financier dérivé	– \$	252 \$	– \$	252 \$	– \$	252 \$	252 \$
Passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net							
Passif financier dérivé	– \$	1 023 \$	– \$	1 023 \$	– \$	1 023 \$	1 023 \$

3 novembre 2018							
	Valeur comptable				Juste valeur		
	Juste valeur par le biais du résultat net	Juste valeur des instruments de couverture	Coût amorti	Total	Niveau 1	Niveau 2	Total
Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net							
Actif financier dérivé	– \$	4 518 \$	– \$	4 518 \$	– \$	4 518 \$	4 518 \$
Titres négociables	58 233 \$	– \$	– \$	58 233 \$	58 233 \$	– \$	58 233 \$

2 février 2019							
	Valeur comptable				Juste valeur		
	Juste valeur par le biais du résultat net	Juste valeur des instruments de couverture	Coût amorti	Total	Niveau 1	Niveau 2	Total
Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net							
Actif financier dérivé	– \$	1 900 \$	– \$	1 900 \$	– \$	1 900 \$	1 900 \$
Titres négociables	49 690 \$	– \$	– \$	49 690 \$	49 690 \$	– \$	49 690 \$
Passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net							
Passif financier dérivé	– \$	966 \$	– \$	966 \$	– \$	966 \$	966 \$

Aucun transfert n'a eu lieu entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs au cours des périodes closes le 2 novembre 2019, le 3 novembre 2018 et le 2 février 2019.

Instruments financiers dérivés

La société a conclu avec ses banques des contrats de change à terme visant le dollar américain. Ces contrats de change se prolongent normalement sur une période d'au plus 12 mois.

Les contrats de change, qui sont tous désignés comme couvertures de flux de trésorerie, se détaillent comme suit :

	Prix d'exercice moyen	Montant notionnel en \$ US	Actif financier dérivé	Passif financier dérivé	Montant net
2 novembre 2019	1,319 \$	165 000 \$	252 \$	(1 023) \$	(771) \$
3 novembre 2018	1,274 \$	130 000 \$	4 518 \$	– \$	4 518 \$
2 février 2019	1,299 \$	155 000 \$	1 900 \$	(966) \$	934 \$

16. GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Les politiques de gestion des risques de la société sont établies de manière à permettre l'identification et l'analyse des risques auxquels la société est exposée, la conception de structures appropriées visant à limiter et à contrôler les risques, ainsi que la surveillance des risques et le respect de ces limites. Les politiques et les systèmes de gestion des risques sont régulièrement passés en revue afin que soient prises en compte l'évolution des conditions du marché et les activités de la société. Au cours des périodes de 13 et de 39 semaines closes le 2 novembre 2019, l'exposition de la société aux risques n'a pas changé de façon importante en regard de celle décrite dans les états financiers consolidés annuels audités de la société pour l'exercice clos le 2 février 2019.